

Orne

Les enfants autistes ont désormais leur classe

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 5 septembre 2017

616 mots



La professeure et une professionnelle du Sessad échangent pendant que les enfants prennent leur repas à la cantine, accompagnés des éducateurs.

Une unité d'enseignement en maternelle vient d'ouvrir à l'école Anne-Frank d'Argentan. Elle doit accueillir jusqu'à sept enfants de 3 à 6 ans atteints de troubles autistiques.

Pourquoi ? Comment ?

À qui s'adresse cette classe ?

Aux enfants de 3 à 6 ans souffrant de troubles du spectre autistique (TSA). « **La plupart des enfants sont en cours de diagnostic ou diagnostiqués** », précise Denise Mouette, directrice générale adjointe d'Anais déléguée à l'action sociale. Lundi, deux petits ont fait leur rentrée. Un troisième devrait arriver d'ici les vacances de la Toussaint et plusieurs dossiers sont déjà à l'étude. Jusqu'à sept enfants peuvent être accueillis. C'est la Maison départementale des personnes handicapées qui oriente les enfants. La classe n'est pas la solution pour tous. « **L'autisme est une pathologie très complexe et très diverse.** »

À quoi ça sert ?

Ici, on mélange école et accompagnement médico-social. « **Mais la priorité est la scolarité des enfants**, insiste Denise Mouette. **Plus les enfants sont pris en charge jeunes, plus les progrès sont importants et le fait que la classe soit installée dans une école classique permet une intégration plus rapide.** » Selon Pascal Bruel, directeur général adjoint, les premiers résultats du dispositif testé il y a une dizaine d'années montrent que « **les deux tiers des enfants scolarisés dans ces unités rejoignent ensuite l'école ordinaire avec ou sans auxiliaire de vie (AVS)** ». Les autres, pour la plupart, rejoignent des instituts médico-éducatifs (IME).

Comment ça se passe ?

Les enfants sont dans une classe qui leur est réservée dans l'école. Les premiers temps ils prendront leurs repas et sortiront en horaires décalés puis « **progressivement et en fonction**

de chaque enfant, il y a une adaptation à la vie de l'établissement, poursuit Pascal Bruel. Depuis 10 ans, la France a fait de très gros progrès sur la prise en charge de l'autisme. Évidemment, on doit encore s'améliorer. »

Qui participe ?

Ces unités découlent du 3^e plan autisme de l'État (2013-2017). À Argentan elle est co-portée par Anais (Association d'action et d'insertion sociale) et l'Éducation nationale. L'État prend en charge le recrutement et le salaire de la professeure, Anais a financé le reste : équipement de la classe, intervenants sur le temps scolaire, etc. Quand à Argentan Intercom, elle participe en mettant à disposition deux salles de l'école Anne-Frank.

La professeure a-t-elle une formation particulière ?

Dominique Meyer, professeure volontaire, bénéficie de huit jours de formation sur différentes méthodes d'apprentissage et d'un accompagnement de la part d'un psychologue du Sessad (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile). Une fois en classe, la professeure est libre de sa pédagogie. Anais apporte son aide pour des supports matériels ou d'apprentissage, et reste en contact avec la classe. Chaque jour, quatre éducateurs entourent les enfants. Infirmier, psychomotricien, psychologue, orthophoniste sont aussi amenés à intervenir.

Pourquoi à Argentan ?

La classe d'Anne-Frank est la première et la seule du département. Argentan a été choisie en raison de sa position géographique mais les enfants scolarisés viennent de tout le département.

Elodie DARDENNE.